

République tchèque



Les Soudni exekutor



(Source : Europa)

Population : 10 300 000 habitants environ

Superficie : 79 000 Km²

Capitale : Prague

Monnaie : couronne tchèque

Langue officielle : tchèque

Système politique : république

Adhésion à l'UE : 2004

Adhésion à l'UIHJ :



L'huissier de justice européen dans l'espace communautaire

Présentation

Qui sont les professionnels chargés de l'exécution des décisions de justice, de la signification des actes ou du recouvrement de créances ?

Les décisions de justice sont exécutées conjointement par les *Soudni exekutor* et des fonctionnaires des tribunaux. Les *Soudni exekutor* peuvent également procéder à la signification des actes dans le cadre de l'exécution et réaliser des ventes mobilières judiciaires.

Quel est le statut de ces professionnels ?

Les *Soudni exekutor* sont des professionnels indépendants exerçant sous une forme libérale. Ils sont nommés par le ministre de la Justice. La profession et son accès sont strictement réglementés. Les *Soudni exekutor* sont soumis à des règles déontologiques, disciplinaires et professionnelles pour lesquelles ils doivent souscrire une assurance.

Comment sont-ils organisés ?

Les *Soudni exekutor* sont actuellement 113, dont 30 femmes. Ils exercent seuls et emploient au total environ 1000 personnes. Ils couvrent l'ensemble du territoire et leur compétence territoriale est nationale. La **Exekutorská komora České republiky** représente la profession au niveau national. Contact :

Exekutorská komora České republiky

Husova 8, 602 00 Brno, Česká republika,
Tel: 00420 545 212 285
Fax: 00420 545 212 285
Site internet : www.ekcr.cz
Email : komora@ekcr.cz

Comment accède t-on à la profession ?

Outre la nationalité tchèque et une moralité exemplaire, il faut être titulaire d'un diplôme de droit (cinq ans d'étude), avoir suivi un stage de trois ans et avoir passé un examen professionnel. Le candidat est nommé par le ministre de la Justice. Il existe une formation continue organisée par la profession.

L'exécution des décisions de justice

Qui est chargé d'exécuter les décisions de justice en République tchèque ?

La particularité du système tchèque est que l'exécution des décisions de justice est réalisée conjointement par les *Soudni exekutor* (professionnels libéraux) et les fonctionnaires des tribunaux. Le créancier peut décider de faire appel à l'un ou l'autre de ces professionnels.

Peut-on contacter directement un huissier de justice pour faire exécuter une décision de justice ?

Lorsque le créancier décide de faire appel à un *Soudni exekutor*, il peut le choisir librement, la compétence territoriale étant nationale. Lorsque le créancier décide de faire appel à un fonctionnaire du tribunal, ce dernier est choisi par la juridiction.

L'huissier de justice peut-il exécuter sur l'ensemble du patrimoine du débiteur ?

L'exécution peut porter sur l'ensemble du patrimoine mobilier, immobilier, corporel ou incorporel du débiteur.

L'huissier de justice est-il responsable de la conduite de l'exécution ?

Lorsque l'exécution est réalisée par le *Soudni exekutor*, chacune de ces actions doit faire l'objet d'une

autorisation préalable de la part du juge compétent. Il faut environ 15 jours pour obtenir une autorisation. Ce système est jugé très lourd, en raison des 130 000 mesures d'exécution pratiquées en moyenne par an. Des réformes sont attendues pour autoriser le *Soudni exekutor* à procéder légalement et directement à toute mesure d'exécution. Lorsque l'exécution est réalisée par un fonctionnaire du tribunal, celui agit sous la direction du juge.

L'huissier de justice peut-il obtenir des renseignements concernant le débiteur et son patrimoine ?

L'agent d'exécution peut obtenir des renseignements des organismes sociaux et fiscaux, des banques, des compagnies d'assurances, du cadastre, etc. Il ne peut lui être opposé le secret professionnel, les renseignements étant demandés dans le cadre de la procédure d'exécution.

Qui paye l'intervention de l'huissier de justice ?

C'est le débiteur qui doit payer les frais de l'exécution. Lorsque la procédure est diligentée par un *Soudni exekutor* et que le débiteur est insolvable, le créancier doit payer les frais de son intervention.

La signification des actes

Les huissiers de justice peuvent-ils procéder à la signification des actes ?

Le *Soudni exekutor* procède à la signification des actes uniquement dans le cadre de l'exécution. Dans les autres cas, les actes sont notifiés par la Poste.

Quelle est la valeur juridique d'un signification ?

Le *Soudni exekutor* rédige un procès-verbal de signification qui a une valeur officielle et atteste de la remise de l'acte et des conditions de cette remise.

Comment est réalisée concrètement la signification d'un acte ?

L'acte est remis physiquement par le *Soudni exekutor*, soit au destinataire lui-même, soit à une autre personne rencontrée à son domicile ou au lieu de l'exécution.

L'huissier de justice intervient-il dans le cadre du règlement (CE) n°1348/2000 du Conseil sur la signification et la notification des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile et commerciale ?

Non.

Le recouvrement de créances

L'huissier de justice peut-il procéder au recouvrement de créances ?

Non.

Combien coûte le recouvrement de créances pour le créancier ?

Peut-on directement contacter un huissier de justice pour réaliser un recouvrement de créances ?

Les autres domaines d'intervention

L'huissier de justice peut-il réaliser des ventes aux enchères ?

Le *Soudni exekutor* peut réaliser des ventes aux enchères, uniquement dans le cadre de l'exécution forcée.

uniquement dans le cadre des demandes d'autorisation pour procéder aux mesures d'exécution envisagées.

L'huissier de justice peut-il effectuer des constats ?

Non.

L'huissier de justice peut-il donner des conseils juridiques ?

Le *Soudni exekutor* a un devoir de conseil envers son client dans le cadre de l'exécution.

L'huissier de justice peut-il représenter les parties devant les juridictions ?

Le *Soudni exekutor* représente les parties devant le juge compétent, mais

L'huissier de justice peut-il accomplir d'autres activités ?

Non.